

BUREAU DU VENDREDI 14 JANVIER 2011

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le vendredi 14 janvier 2011 à 8 heures 45, se sont réunis en salle multimédia, 14 rue Saint-Benoît, Paris 6^{ème}, sous la présidence de M. SANTINI, les membres du Bureau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France au nombre de onze, formant la majorité des membres en exercice, sur convocation à eux adressée le 6 janvier 2011.

ETAIENT PRESENTS :

M. SANTINI, Président, délégué titulaire d'Issy-les-Moulineaux,
M. CAMBON, vice-président, délégué titulaire de Saint-Maurice,
M. DAVISSE, vice-président, délégué titulaire de Choisy-le-Roi,
M. DELL'AGNOLA, vice-président, délégué titulaire de Thiais,
M. HOCQUARD, vice-président, délégué titulaire de la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc,
M. MAHEAS, vice-président, délégué titulaire de Neuilly-sur-Marne,
M. PERNOT, vice-président, délégué titulaire de Méry-sur-Oise,
M. POPELIN, vice-président, délégué titulaire de Livry-Gargan,
M. POUX, vice-président, délégué titulaire de la Communauté d'agglomération Plaine Commune,
M. SIFFREDI, vice-président, délégué titulaire de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre,
M. STREHAIANO, vice-président, délégué titulaire de Soisy-sous-Montmorency,

ABSENT EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR :

M. MARSEILLE, vice-président, délégué titulaire de Meudon, à M. SANTINI, Président, délégué titulaire d'Issy-les-Moulineaux,

et qui peuvent délibérer valablement conformément aux articles L. 2121-17, L. 2121-20 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Bureau :

- a désigné Monsieur Georges SIFFREDI, vice-président, délégué titulaire de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



✓ **Avant-projets :**

- **a approuvé** l'avant-projet relatif au management de la sûreté des usines de production pour un montant de 4,75 M€T.T.C. (valeur janvier 2009) ; **a confié** la mission d'ingénierie pour la phase travaux au groupement BPR INC / SAFEGE / EGIS Eau / Cabinet Monique LABBE, titulaire du marché subséquent n° 2009/43-1 « Prestations de maîtrise d'œuvre pour les usines de production » issu de l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre, les travaux à la société Forclum Ile-de-France, attributaire du marché à bons de commande « Plan de management de la sûreté – Travaux de protections actives », la mission de coordination en matière de sécurité et de prévention de la santé à la société PRESENTS, titulaire du marché à bons de commande correspondant, ou à toute autre société qui lui serait substituée, et la mission de contrôle technique à la société APAVE, titulaire du marché à bons de commande correspondant, ou à toute autre société qui lui serait substituée ; **a autorisé** le lancement de marchés en procédure adaptée ou de marchés à bons de commande pour les prestations d'études complémentaires et la signature des actes correspondants ; **a sollicité** une aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et **autorisé** la signature de la convention correspondante, ainsi que de toute pièce s'y rapportant,

- **a approuvé** l'avant-projet modificatif relatif à la construction d'une nouvelle station de chloration en réseau à Livry-Gargan et à l'abandon des équipements de chloration de Villeparisis pour un montant de 1,31 M€T.T.C. (valeur octobre 2010) ; **a autorisé** le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché unique de travaux pour un montant de 1,19 M€T.T.C. (valeur octobre 2010), et la signature des actes correspondants,

- **a approuvé** l'avant-projet relatif aux travaux de dévoiement de trois conduites dans le cadre des travaux préparatoires à la réalisation de la ligne de tramway Villejuif – Athis-Mons pour un montant de 4,41 M€T.T.C. (valeur novembre 2010), et l'allotissement en trois lots séparés de travaux relatifs, respectivement, au dévoiement d'une conduite de DN 1 250 mm Belle Epine à Villejuif (lot n° 1) pour un montant prévisionnel de 2,04 M€T.T.C., de DN 400 mm dite Emile Zola Athis-Mons – Orly (lot n° 2) pour un montant prévisionnel de 1,03 M€T.T.C., et de DN 800 mm dite Arvigny à Athis-Mons (lot n° 3) pour un montant prévisionnel de 1,18 M€T.T.C., ces trois montants incluant 10 % d'aléas et étant pris en valeur novembre 2010 ; **a autorisé** le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert à trois lots séparés et la signature des actes correspondants ; **a sollicité** une aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et **autorisé** la signature de la convention correspondante, ainsi que de toute pièce s'y rapportant,

- **a approuvé** l'avant-projet relatif au dévoiement d'une canalisation de DN 1 250 mm rue Jules Ferry à Montmagny dans le cadre de l'opération « Tangentielle Légère Nord » (TLN) portée par Réseau Ferré de France pour un montant de 1,76 M€T.T.C. (valeur novembre 2010) ; **a autorisé** le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert à lot unique pour la passation d'un marché de travaux pour un montant, hors achat de vannes, de 1,46 M€T.T.C. (valeur novembre 2010), incluant 10 % d'aléas, et la signature des actes correspondants ; **a sollicité** une aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et **autorisé** la signature de la convention correspondante, ainsi que de toute pièce s'y rapportant,

- **a approuvé** l'avant-projet relatif au renouvellement du bief 76 de la conduite de DN 800 mm Bondy – Saint-Denis dans le cadre de cette même opération TLN pour un montant de 2,4 M€T.T.C. (valeur novembre 2010) ; **a autorisé** le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert à lot unique pour la passation d'un marché de terrassement, fourniture et pose en tranchée ouverte et par tubage d'une nouvelle conduite de DN 600 mm, pour un montant prévisionnel de 2,18 M€T.T.C. (valeur novembre 2010), incluant 4 % d'aléas, et la signature des actes correspondants ; **a sollicité** une aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et **autorisé** la signature de la convention correspondante, ainsi que de toute pièce s'y rapportant,

- **a approuvé** l'avant-projet relatif à la réfection des toitures et façades de l'immeuble sis 14, rue Saint-Benoît 75006 - Paris 6^{ème} pour un montant de 0,36 M€T.T.C. (valeur janvier 2011) ; **a autorisé** le lancement d'une procédure adaptée et la signature des actes correspondants,

✓ **Convention avec les tiers :**

- **a décidé** l'acquisition à titre gratuit d'une servitude de passage sur les parcelles cadastrées section AX n° 243, 397, 399 et 401, situées Boulevard Salvador Allende à Sarcelles, et appartenant à la société OSICA, et **autorisé** la signature des actes correspondants.

Le Président est autorisé à signer l'ensemble des documents se rapportant à ces délibérations, adoptées par ailleurs à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf mention contraire.

Pour affichage, le

Le Maire